

PREMIERE PARTIE : ECONOMIE (CAP + BEP)

A partir de l'annexe 1 et de vos connaissances, répondez aux questions suivantes :

1.1 Depuis quelle date les Français recommencent-ils à consommer ?

..... /1

1.2 Quelles sont les raisons de cette reprise économique ?

.....
.....
..... /3

1.3 Quels sont les secteurs qui vendent le plus ?

.....
.....
..... /3

1.4 Que signifie INSEE ? Quel est son rôle ?

.....
.....
..... /2

1.5 Définir l'épargne.

.....
..... /2

ACADEMIE DE CAEN	BEP + CAP	Session 2000
Durée : BEP 1 h 00 CAP 30 min	Page 1/6	DISTRIBUTION ET MAGASINAGE 3 dominantes : M.M. - D.C.P.A. - D.C.E.A.
S U J E T		EP3 - Epreuve juridique

Nom : Prénom : N° d'insc :

DEUXIEME PARTIE : DROIT (CAP + BEP)

A partir de l'annexe 2 et de vos connaissances, répondez aux questions suivantes :

2.1 Par qui est administrée la commune ?

..... /1

2.2 Qui peut voter ?

.....
.....
..... /2

2.3 Qui représente l'Etat dans la commune ?

..... /1

2.4 A quel suffrage sont élus les conseillers municipaux ?

.....
.....
..... /1

2.5 Pour combien de temps ?

..... /1

2.6 Quelles sont les attributions du conseil municipal ?

.....
.....
.....
..... /3

TOTAL CAP /20

ANNEXE 1

L'optimisme au plus haut depuis douze ans

Les Français ont un moral d'enfer

Au diable l'épargne frileuse et vive la consommation. Les ménages français ont un moral d'acier - le meilleur depuis douze ans - et un appétit toujours inassouvi.

Les ménages ont une pêche d'enfer. Si l'on en croit la dernière enquête de l'Insee, celle de septembre, ils n'ont jamais manifesté un moral aussi flamboyant depuis douze ans que les enquêteurs sondent tous les mois les reins et les cœurs de 2000 foyers (1).

C'est fin 1996-début 1997 que le moral des français commence à se requinquer en même temps que les premiers frémissements de la reprise. Cela s'accélère à la fin 1997 quand la baisse du chômage commence à s'inscrire sur une trajectoire durable. Après le léger coup de pompe du printemps, dû au fameux « trou d'air », cela se poursuit donc aujourd'hui au rythme des bonnes nouvelles distillées par la conjoncture : investisse-



ments, croissance, exportations... Tout repart à la hausse. Alors que les usages extérieurs - asiatiques, russes - ont tendance à disparaître.

Il y a, en tout cas, un signe qui ne trompe pas : les ménages se détournent de plus en plus du bas de laine de l'épargne. C'est

donc la consommation qui continuera de profiter de ce climat de confiance, estiment tous les experts, en tirant la croissance.

C'est d'ailleurs une véritable frénésie d'achat qui s'est emparée des Français depuis quelques mois. La construction est euphorique. Les chariots débordent dans les grands

magasins. L'équipement du foyer (électroménager, meuble, électronique grand public) est en plein boom. Les ventes automobiles ont progressé de 10 % depuis le début de l'année et devraient atteindre une performance annuelle proche de 2,5 millions de véhicules.

Conclusion : avec Emmanuel Ferry de la BNP, la grande majorité des experts pronostiquent que « la confiance des ménages pourrait se maintenir à un niveau élevé avec l'accentuation du reflux du chômage en 2000 ».

(1) Pour anticiper leur comportement, l'Insee interroge les personnes sur leur situation financière, leur perception de l'évolution des prix, du chômage et du niveau de vie, leur envie d'acheter ou d'épargner. L'indicateur correspond au solde entre réponses positives (optimistes) et négatives (pessimistes). Ce qui explique que, même au plus haut, l'indice reste encore légèrement négatif.

OUEST-FRANCE

6 octobre 1999

ANNEXE 2

Depuis les dernières municipales de juin 1995, plus de 2000 maires ont démissionné. Et un sur quatre a déjà annoncé qu'il ne se représenterait pas en 2001. Parmi les raisons, un phénomène de plus en plus fréquent : la multiplication des poursuites pénales. C'est si vrai que, pour couper court aux risques et aux éventuelles conséquences judiciaires d'un accident, certains conseils municipaux font démonter les jeux d'enfants.

OUEST-FRANCE

octobre 1999

TROISIEME PARTIE : ECONOMIE (BEP seulement)

A partir des annexes 3 et 4 et de vos connaissances, répondez aux questions suivantes :

3.1 Quel était le nombre de demandeurs d'emploi en juillet 1999 ?

----- /1

3.2 Quel était le taux de chômage en juillet 1999 ?

----- /1

3.3 De qui se compose la population active ?

----- /2

3.4 Donnez la définition d'un chômeur.

----- /2

3.5 Le travail intérimaire a augmenté au mois d'août 1999, quelle est la conséquence sur le marché du travail ?

----- /2

3.6 Donnez les raisons pour lesquelles les entreprises font appel au travail intérimaire.

----- /2

QUATRIEME PARTIE : DROIT (BEP seulement)

A partir de l'annexe 5 et de vos connaissances, répondez aux questions suivantes :

4.1 Quelles sont les mentions obligatoires du contrat de travail ?

/3

4.2 De quel type de contrat de travail s'agit-il ?

/1

4.3 Donnez le nom d'un autre type de contrat.

/1

4.4 Dans la plupart des contrats, il est prévu une période d'essai. Expliquez

/2

4.5 Quelle est la durée légale des congés payés en France actuellement ?

/2

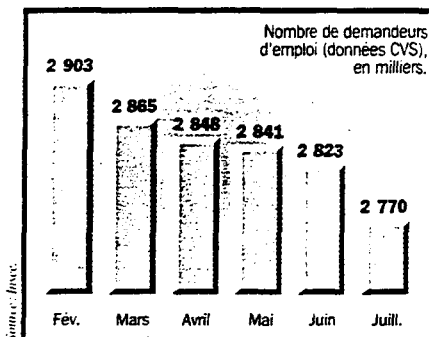
4.6 A la fin de son contrat, Madame Le Bras aura-t-elle le droit à des congés payés ?

/1.

TOTAL BEP /40

ANNEXE 3

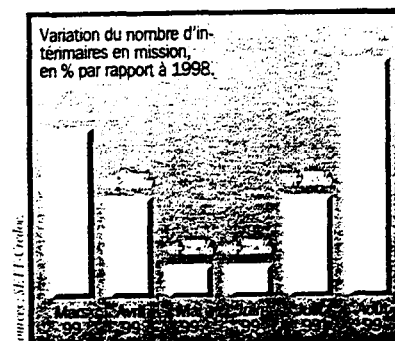
La baisse du chômage s'accélère



En juillet, le nombre de demandeurs d'emploi a diminué de 53 000 (- 1,9% en un mois). Il s'agit de la plus forte baisse depuis quatre ans. A noter toutefois qu'une partie de cette amélioration est due à l'instauration d'un nouveau mode de calcul. Le taux de chômage passe de 11,3 à 11,2% des actifs.

ANNEXE 4

L'intérim nous annonce des embauches



En août, le recours aux intérimaires s'est fortement accru (+ 5%), preuve du dynamisme du marché de l'emploi et de l'usage d'embauches futures. Avec la reprise des industriels n'hésitent plus à accroître leurs effectifs. Pour les économistes, cette tendance devrait se poursuivre.

CAPITAL
octobre 1999

CAPITAL
octobre 1999

ANNEXE 5

Société GERAUD
12 rue nationale
29110 CONCARNEAU

Madame Gaëlle le BRAS
3 rue du Steir
29000 QUIMPER

Madame,

Nous vous confirmons votre embauche pour une durée de trois mois à compter du 1^{er} juillet 1999.

Le contrat prendra fin le 30 septembre 1999.

Ce contrat est justifié par un surcroît de travail pendant l'été. Vous travaillerez en qualité de comptable, pour un salaire brut de 8 500 F par mois, à raison de 39 heures par semaine.

Veuillez agréer ...